

# G.SCOPE

LE MAGAZINE DE GRAS SAVOYE

**L'HOMME AU CŒUR DU RISQUE**





**4** ASSURANCES DE PERSONNES

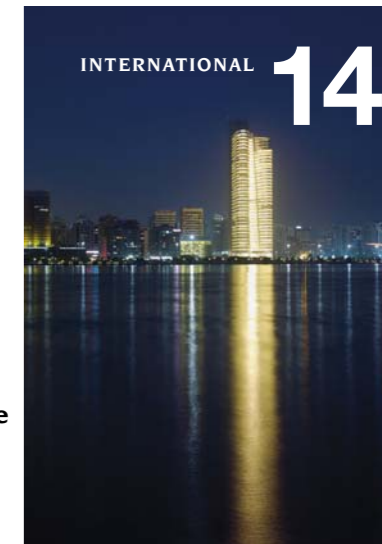


La réforme des retraites



INTERNATIONAL **12**

Onomo  
Le nouveau visage de l'hôtellerie



INTERNATIONAL **14**

Gras Savoye s'installe à Abu Dhabi



ASSURANCES DE PERSONNES **8**

Veolia



**26**

LA VISION DU RISQUE SELON...

Sarah Darwin



RISQUES OPÉRATIONNELS **20**

PSA Peugeot Citroën

## Et aussi...

**10** Professions libérales : du « sur-mesure » pour des problématiques d'assurances spécifiques

**16** Actu : Gras Savoye Sageris Enablon : Auto-évaluer sa politique de prévention

**18** Grands Risques : L'état du marché

**22** Risques de la vie privée : Usurpation d'identité

**24** Risques spéciaux : traque des œuvres d'art

# Le train des réformes: Départ retardé pour un tiers des futurs retraités

**Allongement de la vie active, cotisations supplémentaires, perception différente du travail des seniors...La réforme de 2010 balaie très largement les sujets de la retraite. Ces mesures suffiront-elles à rééquilibrer les régimes? Quels impacts anticiper pour les entreprises?**

**L**A FRANCE vit aujourd'hui au rythme des négociations et des annonces sur l'avenir de nos retraites. Les grands axes de cette dernière réforme s'affichent clairement : un allongement de la durée de cotisation, la recherche de financements complémentaires et des incitations au maintien des seniors en activité. A partir d'une étude portant sur environ un million de bénéficiaires en France, les équipes techniques de Gras Savoye se sont penchées sur les impacts de la réforme des retraites.

Principal sujet de la réforme, l'âge de départ à la retraite passe progressivement de 60 à 62 ans pour les salariés nés entre 1951 et 1956. L'âge pris en compte pour le calcul de la décote est, lui aussi, repoussé de deux ans de 65 à 67 ans. La durée de cotisation est également allongée. Actuellement de 164 trimestres, elle passe à 165 trimestres pour les générations nées en 1953/1954. L'INSEE, quant à lui, envisageait même le passage à 166 trimestres pour les départs en 2020.

Né à partir du	Durée supplémentaire	Age de départ à taux plein	A partir du
1 <sup>er</sup> juillet 1951	+ 4 mois	60 ans et 4 mois	1 <sup>er</sup> novembre 2012
1 <sup>er</sup> janvier 1952	+ 8 mois	60 ans et 8 mois	1 <sup>er</sup> septembre 2012
1 <sup>er</sup> janvier 1953	+ 12 mois	61 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2014
1 <sup>er</sup> janvier 1954	+ 16 mois	61 ans et 4 mois	1 <sup>er</sup> mai 2015
1 <sup>er</sup> janvier 1955	+ 20 mois	61 ans et 8 mois	1 <sup>er</sup> septembre 2016
1 <sup>er</sup> janvier 1956	+ 24 mois	62 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018
Génération suivantes	+ 24 mois	62 ans	

Faut-il aussi s'attendre à un effet « double vieillissement » ? D'un côté, le recul de l'âge de départ à la retraite et, dans une moindre mesure, le développement de l'emploi des seniors devraient aboutir à un accroissement de leur représentation dans la population active. En corollaire, les remplacements de ces salariés par des jeunes actifs seront aussi probablement décalés dans le temps. Se pose ainsi la question du maintien des seniors en activité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

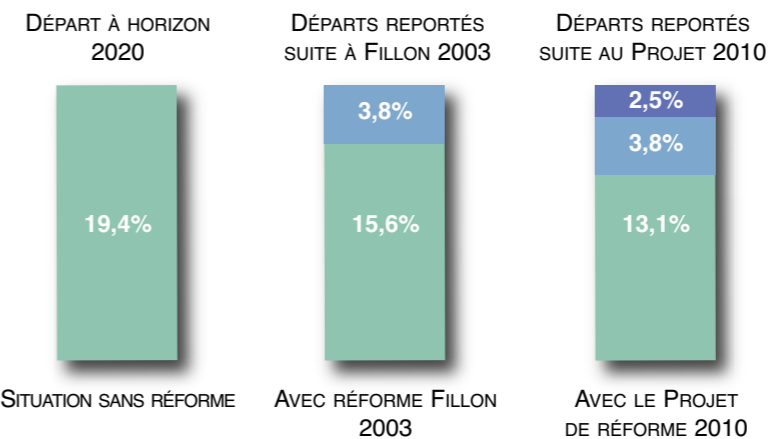
des frais de tutorat) sera-t-elle suffisamment incitative ?

**Quoi qu'il en soit, l'objectif de la réforme est clair. Il faut rééquilibrer les comptes.**

Les députés ont décidé de s'intéresser aux retraites chapeaux ou aux stocks options. La création d'une contribution salariale sur les retraites chapeaux de 14% en complément des prélèvements sociaux et de l'IRPP et le renforcement de la fiscalité sur les stocks options (contribution sur la levée d'options de 2,5% à 8% et contribution patronale de 10% à 14%) s'inscrivent dans cette logique. Ces mesures n'apporteront probablement pas de certitude quant au maintien des taux de remplacement pour les futures générations.

**Si la réforme de 2010 devrait permettre de revenir à un certain équilibre, il s'agit aussi de préparer les salariés à se tourner davantage vers l'épargne volontaire.**

Ainsi le gouvernement prévoit-il, en cas de régime de retraite catégoriel à prestations définies (dit Article 39), l'obligation de mettre en place un dispositif d'épargne retraite de type PERCO, à cotisations définies, à prestations définies ou encore un PERE avant fin 2012.



**Selon les estimations, au cours des dix prochaines années, 19,4 % des salariés français auraient dû partir en retraite. Un tiers d'entre eux devront partir plus tard** et prolongeront donc leur période d'activité de plusieurs trimestres.

- Seules 2 personnes sur 5 dans la tranche d'âge des 55/64 ans sont en activité.
- L'aide à l'embauche des demandeurs d'emplois de plus de 55 ans (en finançant 14% du salaire brut pendant au moins 6 mois ou le remboursement

Autre mesure d'incitation à l'épargne retraite : la possibilité ouverte aux salariés ne disposant pas de Compte Epargne Temps (CET) de verser 5 jours, chaque année, dans leur PERCO.

La mise en place d'un PERCO devient dès 2012 un sujet de négociation avec les partenaires sociaux.

### Mais à quels impacts peut-on s'attendre sur les régimes de santé et de prévoyance ?

Selon l'étude menée par le département Prévoyance et Retraite de Gras Savoye, la dépense supplémentaire s'élèverait en moyenne à +1,11% par an sur la consommation médicale, à +1% du nombre de jours d'arrêts de travail pour maladie ou accident et à +2% par an des absences pour incapacité.

Pour ce qui est de l'invalidité, l'impact pourrait sembler *a priori* négligeable mais un dispositif est passé quasiment inaperçu : les invalides continuant à occuper une activité salariée, ne sont plus automatiquement mis en retraite à l'âge de 60 ans.

Consommation médicale	+ 1,11%
Arrêts maladies/ accidents	+ 1%
Incapacité de travail	+ 2%
Invalidité	+ 4%

Selon les évaluations de l'étude, cette mesure s'accompagnerait alors en moyenne d'une augmentation des cotisations des régimes de prévoyance de + 4%.

### A l'inverse, pour l'entreprise comme pour les salariés, l'impact sur les engagements sociaux et les dispositifs de retraite collectifs pourrait finalement s'avérer positif.

Pour les contrats de retraite de type Article 39 (contrats de retraite à prestations définies), en reculant l'âge de départ de 60 à 62 ans, on aboutirait à une baisse des passifs d'environ 3%, tandis qu'un passage de 62 à 65 ans induirait une baisse complémentaire de 5%.

Explication : le recul de l'âge de départ à la retraite allonge la durée d'amortissement de l'engagement de l'entreprise et révisé à la baisse le prix de l'annuité. Quant au salarié, il bénéficie d'une revalorisation de la rente sur la base de ses derniers salaires dans les trimestres supplémentaires d'activité, voire d'une majoration complémentaire du fait de l'ancienneté supplémentaire selon la formule du régime.

Quant aux engagements liés aux indemnités de fin de carrière, les années d'activité supplémentaires sont sans effet sur le passif si le droit maximum est d'ores et déjà atteint. Pour les Articles 83 (contrats de retraite à cotisations définies), il n'y a pas d'im-

pact pour l'entreprise. En revanche, pour le salarié, le capital s'apprécie non seulement des versements supplémentaires, mais aussi d'une durée de placement plus longue génératrice d'intérêts additionnels.

**Cette réforme et ses conséquences sur l'emploi sont l'occasion pour les entreprises de réfléchir à leur politique envers les salariés seniors, à leurs modules de préparation à la retraite et de revoir leurs passifs sociaux. Autant de sujets sur lesquels les DRH peuvent profiter de l'expertise du département Prévoyance et Retraite de Gras Savoye.**

BERTRAND GUÉGUINIAT



©Hugh Whitaker/ Cultural/ Corbis

## Bilan individuel de retraite

**En moyenne, un cadre supérieur percevra en retraite 40 % de son dernier salaire, 70 % pour un employé... et pendant plus de 20 ans !**

**En partenariat avec Maximis Retraite, Gras Savoye propose de recourir à un professionnel pour traquer les erreurs ou les omissions qui peuvent se glisser dans les relevés de carrières et optimiser sa retraite.**

### Le Bilan Approfondi :

Il permet de connaître le montant de sa retraite et de la pension de réversion de son conjoint selon 7 hypothèses de dates de départ. Il permet aussi d'étudier la possibilité de partir plus tôt : déterminer la date optimale de départ, étudier le retour sur investissement des rachats d'années d'étude et d'analyser la

pertinence d'un cumul emploi retraite salarié.

### Le Bilan Stratégie Retraite :

s'adresse à ceux qui ont travaillé à l'étranger, en expatriation ou en stage, et ignorent ce qu'ils peuvent faire (récupération ou rachats de trimestres à l'étranger). Il permet d'étudier la pertinence et la rentabilité des différents rachats possibles et d'analyser tous les arbitrages envisageables pour optimiser son activité future : simulations de cumul emploi retraite, salarié ou non salarié, passage à mi-temps. Il est également adapté aux salariés au chômage ou craignant de l'être qui se posent la question de savoir à quelle date liquider leurs droits à la retraite.

**Contact :** Gérard de Gayardon  
[gerard.degayardon@grassavoye.com](mailto:gerard.degayardon@grassavoye.com)



© Moodboard/ Corbis

## GLOSSAIRE

### PERE : Plan d'Epargne Retraite Entreprise

Contrat collectif d'assurance-vie souscrit par l'entreprise autorisant des versements individuels facultatifs, volontaires et déductibles des impôts pour compléter les versements obligatoires. Il permet de disposer d'un complément de retraite fiscalement traité comme les pensions de retraite des régimes obligatoires, avec une libération des fonds seulement au moment de la retraite.

### PERCO : Le Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif

Dispositif d'épargne salariale dont le déblocage est prévu au moment du départ en retraite.

### Article 83

Un contrat retraite "Article 83" est un produit d'épargne retraite sous forme d'un contrat d'assurance-vie collectif souscrit par l'employeur pour le compte de ses salariés, ou d'une partie d'entre eux, contrat à taux de cotisation déterminé et montant de rente en sortie indéterminé. Le capital constitué est bloqué jusqu'à la retraite où il sera versé uniquement en rente viagère.

### Article 39 :

Contrat collectif d'assurance-vie souscrit par l'entreprise pour ses salariés ou une catégorie de salariés, le contrat de type Article 39 est un produit d'épargne retraite à prestations définies (il y a engagement sur le montant des prestations à verser au salarié). C'est un produit mis en place pour réduire l'écart entre le dernier salaire et le montant de la retraite qui peut permettre, notamment pour les cadres, de remédier aux insuffisances des régimes de retraites obligatoires.

### CET : Compte Epargne Temps

Dispositif mis en place par accord collectif permettant au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises. Le salarié peut affecter sur son CET des jours de congés payés, des heures de repos compensateur, des jours de RTT mais également l'alimenter avec des primes d'intéressement, participation...

**Veolia :****La retraite, nouvel enjeu des politiques RH des entreprises ?**

Rencontre avec Véronique Rouzaud,  
Directrice Générale des Ressources  
Humaines de Veolia Environnement

la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Nos racines sont françaises avec la création de la Compagnie Générale des Eaux en 1853 mais le groupe est aujourd'hui résolument international, présent dans 74 pays avec plus de 312 000 salariés. Notre groupe est décentralisé ; La politique ressources humaines fixe un cadre qui s'applique à des contextes juridiques et culturels différents. Nous définissons donc des orientations stratégiques qui intègrent ces réalités multi locales. La question des retraites est à cet égard très représentative de notre situation.

**Avec la réforme des retraites se pose la question plus générale de l'employabilité des seniors et des politiques sociales vis-à-vis de cette frange de salariés. Comment le groupe Veolia Environnement aborde-t-il cette question, en France et dans le monde ?** Permettez-moi de vous livrer une anecdote : nous avons remis il y a deux ans une médaille du travail à un salarié néo-zélandais de 77 ans qui

**V**EOLIA ENVIRONNEMENT est le leader mondial des services à l'environnement, présent sur les 5 continents. Pourriez-vous préciser le profil du groupe ?

Veolia Environnement est le leader

mondial des services à l'environnement. Réalisant un chiffre d'affaires de près de 35 milliards d'euros, le groupe apporte des solutions sur mesure aux industriels comme aux collectivités dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau,

comptait 60 années de présence dans l'entreprise. Vous conviendrez que dans le débat actuel en France, cette réalité, pourtant possible ailleurs, challenge nos modèles de pensée.

Face à la réforme des retraites, il me semble important d'apporter de la simplicité et de la clarté à un sujet complexe. L'allongement des carrières a deux possibles conséquences à considérer dans les entreprises : d'une part, il renchérit le coût du travail, d'autre part il crée une plus forte exposition aux risques liés aux vieillissements. Pour ma part, je distingue trois grands enjeux liés à l'employabilité des seniors, qui sont aussi trois leviers pour les politiques RH :

- repenser les parcours professionnels pour motiver les salariés tout au long de leur carrière,
- prendre encore plus en compte les risques liés à l'organisation du travail, à la pénibilité, au stress en un mot, améliorer le bien être au travail,
- susciter avec les salariés une réflexion pour élaborer des solutions et garder une communauté de « seniors » engagés dans l'entreprise.

**Quelles sont vos pistes de réflexion et de progrès ?**

Nos différents métiers ont chacun des caractéristiques. Aujourd'hui 3 de ces métiers ainsi que les salariés du siège disposent d'accords qui proposent des mesures concrètes pour accompagner l'allongement des carrières. Ils prévoient, par exemple, de systématiser le développement des carrières. Dès avant cinquante ans un bilan de compétence, l'élaboration d'un projet de carrière sont proposés à tous les volontaires. Le premier bénéfice attendu est de donner la possi-

bilité de se former à des catégories de personnels et d'âge qui étaient souvent oubliées. La formation est un facteur de motivation et de professionnalisation indispensable pour négocier des parcours professionnels plus longs. Chez Veolia Environnement, 15% des cadres dirigeants ont plus de 62 ans, sont très motivés et motivants !

Une autre piste est de développer le tutorat. Nous avons aujourd'hui en France 16 000 collaborateurs qui sont des tuteurs (1 salarié sur 6 !). Ces derniers reçoivent une formation ad hoc, sont reconnus pour leur expérience et leur professionnalisme. Il faut aussi redynamiser les VAE (valorisation des acquis de l'expérience) : « on ne sait pas toujours tout ce que l'on sait ». Etre en mesure de valoriser les savoirs est un atout supplémentaire tant pour le salarié que pour l'entreprise pour des parcours professionnels à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

**Un des points qui a particulièrement fait l'actualité de la réforme des retraites concerne la pénibilité au travail. Certaines des activités du groupe Veolia Environnement y sont très directement confrontées. Quelle est votre approche en la matière ?**

J'estime qu'il est un devoir pour l'entreprise de ne pas accepter qu'un ouvrier ait à 35 ans 6 ans de moins d'espérance de vie qu'un autre salarié. Il faut étudier toutes les pistes pour changer cette situation. Les spécialistes doivent nous aider à trouver des formes d'accompagnement et des solutions pour leur financement. Chez Veolia Environnement, nous accordons une attention particulière au bien-être au travail en cherchant des améliorations

pour préserver le capital santé et le capital énergie des personnels, que ce soit en travaillant l'ergonomie des postes, l'organisation des tâches ou encore les rythmes de travail. Des innovations sont possibles, en étant, et c'est essentiel, très à l'écoute des salariés et en développant la solidarité. C'est pour Veolia Environnement un engagement fort de l'entreprise.

**La réforme des retraites peut-elle, selon vous, susciter un regain d'intérêt ou un renouveau pour les dispositifs de retraite d'entreprise et plus généralement reposer la question du rôle de l'employeur vis-à-vis de la retraite de ses salariés ?**

Cette réforme est une bonne nouvelle en ce qu'elle suscite des questionnements. J'ai la conviction que le rôle de la fonction RH est à un tournant. Nous devons nous saisir encore davantage de tous ces sujets qui concernent les salariés les plus âgés : réfléchir au compte épargne temps, au temps partiel, envisager le cumul des rôles en interne, regarder ce qui se passe à l'international, préparer le mieux être après la période d'activité aussi (je pense à la question de la dépendance par exemple)... sans oublier bien sûr nos dispositifs de retraite.

Le champ des réflexions est vaste mais nous avons un rôle décisif à jouer en étant capable de mieux comprendre ces enjeux, d'améliorer nos capacités à anticiper (en étant meilleurs démographes par exemple) mais aussi en réinventant les négociations sur le travail avec l'ensemble des parties prenantes.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ANNE-LISE FONTAN

## Professions libérales : du « sur-mesure » pour des problématiques d'assurances spécifiques



milliers de personnes autonomes ? Comment définir les professions libérales ? Un premier critère est l'exercice indépendant d'une profession, liée à une compétence particulière, qui implique la responsabilité personnelle des professionnels. C'est aussi, au plan collectif, une réglementation, une déontologie et des instances qui encadrent des activités plus ou moins monopolistiques (avocats, notaires, experts-comptables...).

Les professionnels libéraux ne prêtent le plus souvent pas suffisamment attention à la rédaction de leurs contrats d'assurance, qui, souscrits à titre individuel, ont une portée de garantie assez disparate.

Les spécificités de ces professions et les contraintes liées à leur exercice exigent pourtant des solutions d'assurance adaptées, d'autant plus que la réglementation professionnelle est elle-même évolutive et qu'il convient donc d'adapter régulièrement les garanties.

### LE COURTIER : UN VÉRITABLE PARTENAIRE DANS LA GESTION DU RISQUE.

Lorsqu'une instance professionnelle souhaite prendre une part encore plus active dans la gestion des risques de ses membres, le courtier partenaire commence par effectuer une analyse des sinistres pour dégager les tendances récurrentes d'une profession. Gras Savoye met en place dans ses contrats de groupements professionnels un observatoire du risque auquel sont associés des

1-Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi – DGCIS - 10/2009

**L**es professions libérales représentent un quart des entreprises françaises<sup>1</sup> et près d'un million d'emplois directs. C'est un secteur en pleine évolution : de nouvelles activités sont créées chaque année et notamment dans le secteur du conseil. Les professions libérales posent au courtier en assurance un challenge : comment assurer au mieux les risques liés à ces activités finalement très différentes, exercées par des

## Dépendance : vers la couverture du 5<sup>e</sup> risque.

La situation de dépendance est définie comme une perte définitive et irréversible de la capacité à accomplir les principaux actes de la vie ordinaire (se lever, se déplacer...). Avec l'allongement de la durée de la vie, la prise en charge de la dépendance est devenue une question cruciale, un fait de société majeur (cf G.Scope n°55). Conscient de cet enjeu, le gouvernement a annoncé une loi visant la création du "cinquième risque" de protection sociale, une priorité gouvernementale connexe à la réforme des retraites.

Quel que soit le dispositif légal, l'assurance individuelle complémentaire devra, sans aucun doute, venir compléter la solidarité nationale. Face à ce défi, Gras Savoye s'est associé à des partenaires expérimentés dans l'anticipation de la perte d'autonomie, disposant d'une excellente connaissance du sujet. Gras Savoye propose ainsi une offre personnalisée permettant de répondre au mieux à la couverture de ce risque pour les professionnels libéraux.

Contact : Pascal Bellier <pascal.bellier@grassavoye.com>

## Comment améliorer sa retraite tout en réalisant des économies d'impôts ? Le contrat Retraite Madelin.

L'effet démographique du papy-boom, la situation économique et l'allongement de la durée de la vie sont autant d'éléments qui encouragent les entreprises à mettre en place des programmes d'assurance retraite complémentaire pour leurs salariés. Qu'en est-il pour les professions libérales ?

Le contrat de Retraite Madelin est un produit financier destiné aux travailleurs non salariés : il vise donc les commerçants, artisans, les professions libérales et les mandataires sociaux. Il s'impose comme un complément indispensable aux faibles revenus procurés par les régimes de retraite obligatoire et permet de bénéficier de réduction d'impôts pendant la période d'activité professionnelle, puisque les versements sont déductibles des revenus de l'activité.

Les équipes de Gras Savoye ont conçu un programme d'assurance Retraite loi Madelin dédié aux Professions libérales et / ou TNS (Travailleurs Non Salariés). Il permet de constituer, grâce à des versements réguliers, une retraite complémentaire qui sera servie sous la forme de rentes tout en bénéficiant d'une fiscalité attractive.

Contact : Marie Pierre Le Boulch <marie.pierre.le.boulch@grassavoye.com>

représentants de la profession. Cet observatoire propose des séances de formation et diffuse des conseils de prévention.

Forte d'une meilleure maîtrise de son risque, d'une démarche de prévention, et d'une sinistralité quantifiée actuariellement, la profession est ainsi en mesure de négocier au mieux avec les conditions de transfert du risque au marché de l'assurance (et réassurance). C'est en consolidant les sinistres de l'ensemble d'une profession, en les classant selon différents critères, que le courtier dégage une vision précise du risque.

### DEUX APPROCHES DU RISQUE SONT ENVISAGEABLES

pour un groupement de professionnels. La première solution consiste à mettre en place un système d'auto-assurance collective dans une optique mutualiste. Cette option nécessite une mise de fonds initiale assez lourde et supporte des charges importantes de gestion de sinistre et de réassurance. A l'opposé, il est plus tentant mais parfois complexe de transférer l'ensemble du risque aux assureurs.

L'idéal est évidemment de trouver le dosage optimal entre ces deux options en considération d'une part de la situation (concurrentielle ou non) des marchés de transfert, d'autre part de l'analyse actuarielle du risque et de ses limites (le risque de fréquence est modélisable mais peut dériver, le risque d'intensité est aléatoire).

Dans une première approche de mutualisation, sans recul suffisant sur le risque, Gras Savoye recommande plutôt une démarche groupée d'achat d'assurance, avec des franchises individuelles supportables pour chacun.

### SELON LES GROUPEMENTS, DIFFÉRENTS MÉCANISMES DE CONTRATS SONT POSSIBLES :

**Le contrat ouvert** est souscrit par des représentants d'un groupement professionnel. Il est proposé, à des conditions tarifaires pré-négociées aux membres qui souhaitent y adhérer. Cette démarche valorise le groupement qui propose à ses membres des garanties de bonne qualité à des conditions tarifaires intéressantes.

Le contrat de **groupe fermé** est souscrit par les représentants d'une profession pour l'ensemble de ses membres. Le Conseil Supérieur du Notariat par exemple souscrit l'assurance de responsabilité pour tous les Notaires de France. Ce système est pour Gras Savoye le plus efficace et le plus sûr. Il présuppose toutefois que l'instance professionnelle soit habilitée à souscrire pour ses membres.

Enfin, que le contrat soit de type ouvert ou fermé, il importe que le courtier sache préserver l'équilibre du contrat et l'indépendance du groupement vis-à-vis des assureurs. Habitée à traiter ces problématiques, et forte d'une équipe de spécialistes, la Direction Groupements et Professions Libérales de Gras Savoye met à disposition son expérience, sa connaissance des marchés et l'indépendance du premier courtier français pour permettre aux groupements professionnels qu'elle accompagne d'opérer les meilleurs arbitrages en fonction des risques et données du marché.

DOMITILLE MARCHAL-LEMOINE

Contact : Vincent Patrimonio

<vincent.patrimonio@grassavoye.com>

# Onomo international : le nouveau visage de l'hôtellerie, moderne et métisse.



© Alain Elorza

**Et si l'on devait inventer l'hôtel de demain, quelles en seraient les qualités ? Ecologique, interactif, moderne, ouvert sur le monde, à la croisée des cultures, abordable... en un mot Onomo !**

Il est des histoires d'entreprises qui sont d'abord des histoires humaines. Onomo est de celles-là. Une histoire née de deux parcours professionnels, deux envies de mener un projet « nouveau, connecté avec le monde et l'époque » et d'une rencontre, celle de Philippe Colleu et Christian Mure.

Les deux hommes font connaissance alors qu'ils assument tous les deux des fonctions de direction dans l'hôtellerie et le tourisme. Ils y occupent divers postes, notamment au sein de grands groupes : communication pour l'un, RH pour l'autre et passent tous les deux par l'opérationnel et l'international. Autant dire que leur vision de l'entreprise est globale. La complémentarité de leurs talents mais aussi une conception partagée de leur engagement professionnel est à l'origine de la formation de l'équipe au début de la décennie. « J'avais envie d'une synthèse entre ma vie professionnelle et mon expérience passée en Afrique avec une ONG » témoigne Philippe Colleu qui a également travaillé durant trois années pour un projet médical en Mauritanie. Les fondateurs se sont trouvés, l'aventure Onomo peut commencer.



© Bruno Demeccq

## MODERNITÉ ET ANCRAGE AFRICAIN

Le concept Onomo peut se résumer ainsi : un hôtel en lien avec son époque et les questions d'aujourd'hui, ancré en Afrique. Economie de moyens, interactivité, écologie, culture en sont les maîtres-mots. « Nous avons imaginé une hôtellerie d'affaires moderne sur des critères alliant l'économie, l'écologie et la culture, bénéficiant des valeurs africaines et des avancées technologiques du monde contemporain » précise Christian Mure. Cette idée séduisante repose sur une réalité économique : la demande croissante de la part des clientèles régionales mais aussi de la clientèle internationale pour un service confortable, simple et humain à un prix accessible. « L'offre du continent est hétérogène : historiquement tournée vers le marché du luxe, elle laisse une grande place au concept Onomo » ajoute Christian Mure. « Notre ambition est d'ouvrir des hôtels Onomo de 80 à 120

chambres dans les zones d'affaires des capitales et des principales villes d'Afrique » complète Philippe Colleu. Le premier d'entre eux est inauguré cet automne au Sénégal, il s'agit de l'hôtel Dakar Airport, conçu par l'architecte Arnaud Goujon. 100 ouvertures sont envisagées pour les dix ans à venir.

Les perspectives de croissance ainsi que le développement des infrastructures, des communications et le dynamisme démographique de l'Afrique ont fini de décider les investisseurs qui sont dans le tour de table d'Onomo. « Nous avons été surpris par la réponse enthousiaste de nos premiers partenaires privés d'Afrique et d'Europe, notre concept les a rapidement convaincus : c'est la bonne idée au bon moment » commente Philippe Colleu.

## HÔTELLERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'hôtel Dakar Airport va ainsi être le prototype du concept Onomo, premier modèle d'une nouvelle génération d'hôtellerie d'affaires. Economique, il requiert une simplicité de moyens pour sa construction et son fonctionnement. Comme le raconte Philippe Colleu : « Nous avons traqué le moindre détail inutile, nous reposant sans cesse la question de ce qui est indispensable et de ce qui ne l'est pas, afin de maîtriser les coûts » Ecologique aussi : énergie solaire pour les besoins en eau chaude sanitaire, végétation étudiée, recherche de la performance thermique en s'appuyant sur les dernières techniques mais aussi les savoir-faire et les matériaux locaux... Tous les aspects pour une empreinte environnementale réduite sont étudiés. L'interactivité fait également partie intégrante du concept Onomo « L'accès Wifi est gratuit, c'est indispensable dans le monde d'aujourd'hui » souligne Christian Mure. Enfin, la dimension culturelle et esthétique est présente : la parole est donnée aux artistes africains contemporains, designers, décorateurs, photographes... L'hôtel Onomo veut ouvrir une fenêtre sur la culture africaine. Alors on en vient à s'interroger, que veut dire Onomo ? « Dans la mythologie Dogon, la figure de Nommo ou O'Nommo est le fils de Amma créatrice de la terre des animaux et des plantes utiles, il symbolise l'ordre et l'harmonie » explique Philippe Colleu

Avec Onomo, on assiste à la naissance d'une marque africaine innovante, basée sur un modèle de développement rentable et responsable et le métissage des savoir-faire, qui revendique la satisfaction des actionnaires, collaborateurs et partenaires. L'aventure ne fait que commencer, Gras Savoye, qui a déjà accompagné le premier projet d'hôtel, répondra bien entendu présent... Bienvenue.

ANNE-LISE FONTAN



**F**AUT-IL le dire, le Moyen-Orient occupe une place toute spécifique dans l'ordre géopolitique et économique mondial. Au sein de cet espace si particulier, les Emirats Arabes Unis (EAU) offrent un positionnement stratégique, notamment leur proximité avec le détroit d'Ormouz, voie commerciale essentielle du trafic international, empruntée par plus de 30 % du commerce mondial de pétrole. Leur PIB place les EAU au 38<sup>ème</sup> rang mondial et au 3<sup>ème</sup> rang pour la région Afrique du Nord-Moyen-Orient.

**En début d'année, après avoir obtenu la licence nécessaire à l'exercice du métier de courtier en assurances, Gras Savoye s'implante à Abu Dhabi et crée dans l'émirat Gras Savoye Gulf Insurance Broker. G.Scope vous propose de découvrir cette nouvelle implantation, qui complète son réseau dans la zone Méditerranée-Moyen-Orient.**

« Abu Dhabi est le plus étendu des sept émirats qui composent la fédération. Il offre une ouverture privilégiée sur le marché d'assurance local, la plupart des assureurs émettant des polices dans la région y disposant de leur siège social » déclare Salim Sehnaoui, le jeune directeur général de la filiale Gras Savoye Gulf Insurance Broker, créée dans l'émirat en début d'année, après l'obtention de la licence nécessaire à l'exercice de l'activité de courtage d'assurance. « Le marché de l'assurance est en profonde évolution

dans les EAU, ajoute Salim Sehnaoui. C'est un marché mature particulièrement dynamique, le premier du Golfe et les perspectives y sont encourageantes ». La création en 2008 d'une autorité fédérale de contrôle et de régulation atteste de cette maturité. Les statistiques officielles prévoient un taux de croissance annuel de 20% pour le secteur de l'assurance, tiré principalement par le transport-logistique, la construction, l'industrie et l'énergie et l'afflux des expatriés.

#### **UN MARCHÉ D'ASSURANCE EN FORT DÉVELOPPEMENT**

Les assurances IARD dominant mais les assurances de personnes ont de beaux jours devant elles compte tenu des récentes réglementations en faveur de l'assurance santé. Une cinquantaine de compagnies d'assurance locales et étrangères se disputent déjà le marché, classé au 46<sup>ème</sup> rang mondial au regard du volume de primes émises.

« L'implantation à Abu Dhabi permet à Gras Savoye d'étendre son expertise dans la région. En effet dans la zone Méditerranée-Moyen Orient, notre Groupe est déjà actif au Liban, en Tunisie, en Egypte, au Maroc et en Algérie » rappelle Salim Sehnaoui qui parle couramment, outre le français (il a d'ailleurs passé près de 8 années au siège de Gras Savoye à Neuilly-sur-Seine), l'anglais et l'arabe, deux conditions *sine qua non* pour travailler dans les EAU.

L'ambition de Gras Savoye Gulf Insurance Broker est de devenir un des courtiers locaux référents dans tous les domaines de risques (IARD et Assurances de Personnes) et pour tous les types d'entreprise. L'activité qui démarre touche déjà une clientèle très variée : des entreprises issues du

secteur de la distribution, de la pétrochimie, de la construction mais aussi d'autres horizons économiques ou institutionnels comme l'éducation.

#### **RÉACTIF ET PATIENT**

Après quelques mois, Salim Sehnaoui tire un premier bilan : « Le contexte réglementaire est nouveau pour nos clients avec la création de la nouvelle autorité de contrôle, mais comme nous démarrons ce n'est pas vraiment une difficulté pour nous, nous nous adaptons d'emblée à ce dispositif. En revanche, j'ai constaté que nous devons particulièrement mettre l'accent sur l'ensemble de notre offre qui comprend au delà de l'intermédiation, une large dimension de conseil. A cet



**Salim Sehnaoui**  
Directeur de Gras Savoye Gulf Insurance Broker

© Eric Duda

égard, mon expérience au sein du siège auprès de grands comptes s'avère précieuse. Si, pour ces derniers, le conseil est une valeur ajoutée forte de Gras Savoye, cet aspect est encore assez peu connu des entreprises ici. C'est donc un vrai plus que Gras Savoye Gulf Insurance Broker leur apporte et qu'il convient de valoriser ». Enfin, quand on lui demande quelles qualités lui paraissent indispensables pour exercer dans cette région, Salim Sehnaoui répond : « Etre réactif et patient ».

ANNE-LISE FONTAN

## GRAS SAVOYE SAGERIS ENABLON

## Trophées du Courtage : Sageris primé en catégorie Prévention.

**Dans le cadre des Journées du courtage qui se sont tenues au Palais des Congrès de la porte Maillot les 21 et 22 septembre 2010, la solution interactive d'auto-évaluation des politiques de prévention Sageris by Enablon a remporté le Trophée du courtage de la catégorie Prévention.**



© DR

Cette solution a été conçue en partenariat par Sageris, société de conseil de Gras Savoye et organisme de formation agréé et Enablon, premier éditeur mondial de solutions logicielles de maîtrise des risques environnementaux, sociaux, juridiques et financiers.

Les entreprises, quelles que soient leur taille et leur activité, ont aujourd'hui besoin d'une meilleure visibilité sur leur exposition aux risques et également de disposer de systèmes de pilotage et de traçabilité de leurs actions et de leurs performances. Pour répondre à ces attentes, Sageris et Enablon ont associé leur expertise en offrant aux entreprises une solution interactive d'auto-évaluation des politiques de prévention des risques à travers une plateforme informatique unique.

La plateforme interactive «Gras Savoye Sageris by

Enablon» permet aux entreprises d'établir en quelques clics, à partir de questionnaires précis et adaptés, un diagnostic dynamique de leurs expositions aux risques et de leurs politiques de prévention, et ainsi :

- D'identifier les points faibles et les points forts à un instant « t » en matière de sécurité des personnes au travail et de protection des biens et des activités,
- De dégager des pistes d'amélioration,
- D'identifier d'éventuelles faiblesses dans la gestion de certains risques (environnement, incendie, malveillance, risque routier, etc).

**Philippe Saby, Generali, membre du jury des Trophées du Courtage, Laurent Pierre, Alliance and Channel Manager, Enablon et Pierre Marchon, directeur général de Sageris**

Cet outil est particulièrement adapté pour les PME-PMI, qui peuvent désormais réaliser un point zéro ou bien mesurer l'état d'avancement des actions de prévention déjà engagées. C'est ce point qui a été particulièrement apprécié par le jury et décisif dans l'attribution du prix. Par exemple, une PME, grâce à cet outil, peut identifier que son point faible actuel est plutôt lié au management de la prévention et non pas aux mesures techniques qu'elle a mises en place. A

l'inverse, une entreprise pourra s'apercevoir que ses points faibles sont d'ordre technique (incendie, malveillance ou sécurité, santé au travail) et ce malgré un engagement de l'entreprise sur les questions de sécurité.

Des rapports sont automatiquement édités et les questionnaires utilisés sont adaptés à la situation propre de chaque site. La gamme d'outils disponibles via la plateforme est complétée par des modules dédiés à des types de risques spécifiques : automobile, environnement, protection des personnes...

L'auto-évaluation est désormais possible grâce à cet outil et les entreprises peuvent solliciter Sageris sur des questions spécifiques.

MARIE RAGUENEAU

**Contact : Pierre Marchon <pierre.marchon@grassavoye.com>**

## GRAS SAVOYE BERGER SIMON

## Gras Savoye : une nouvelle implantation dans l'Est.

Gras Savoye Berger Simon développe sa présence dans l'Est de la France avec l'acquisition du cabinet Mangin basé à Bar-le-Duc (Meuse).

Ce cabinet, créé en 1935 par Jean Mangin, est spécialisé à l'origine dans les risques agricoles puis les risques d'entreprises. C'est avec l'arrivée aux affaires, en 1962, de Jean-Pierre Mangin, fils du fondateur, qu'il se spécialise dans l'assurance Transports.

Le cabinet Mangin est devenu au fil des années le partenaire privilégié du monde des transports. Dès le début des années 90, le cabinet démarre une nouvelle spécialité : l'assurance des loueurs de véhicule de courte et longue durée, avec notamment le site internet loc'assist ([www.locassist.fr](http://www.locassist.fr)).

Après 75 ans d'existence, le cabinet Mangin réalise un chiffre d'affaires de près de 2 millions d'euros auprès d'une clientèle principalement constituée de professionnels du transport et de loueurs. Le courtier compte 20 personnes.

Gras Savoye Berger Simon est déjà présent à Metz, Nancy, Strasbourg et Dijon. Fort de cette acquisition, Gras Savoye Berger Simon renforce sa position dominante sur le courtage de l'Est de la France, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 15,5 millions d'euros en 2010.

Le Groupe Gras Savoye dispose du premier réseau régional de courtage en France, présent dans 36 villes en France métropolitaine et outre-mer.

## Gras Savoye: Rendez-vous à l'AMRAE 2011 les 2, 3 et 4 février 2011 au Centre International de Deauville

Les rencontres de l'AMRAE 2011 réuniront, comme chaque année, tous les professionnels de la gestion des risques autour d'ateliers de réflexion, de partage d'expériences et de moments de convivialité.

Gras Savoye sera au coeur des Rencontres, pour présenter avec son partenaire Willis ses savoir-faire et ses ressources dédiées aux risk managers.

Quatre offres spécifiques seront présentées par Gras Savoye et Willis sur un stand accessible en permanence à tous les participants :

- Le réseau Gras Savoye Willis, réseau intégré dans près de 100 pays, et son outil de reporting international Willis Online

- Gras Savoye Risk Consulting, qui regroupe l'ensemble des offres de prévention, conseil en gestion des risques, financement alternatifs, du groupe Gras Savoye

- L'offre automobile de Gras Savoye (assurance, gestion des sinistres, accident management, prévention)

- la nouvelle solution de gestion des risques Gras Savoye by Enablon, permettant aux risk managers d'appréhender l'ensemble de l'univers des risques, de la cartographie à la gestion des sinistres.

Les équipes de Gras Savoye, Willis et Enablon seront présentes sur place.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

# Le marché des risques d'entreprise : retournement ou continuité?

**Les équipes de Gras Savoye et des représentants de Willis venant de Londres et de New York ont souhaité faire le point pour les Risk Managers de grands groupes lors d'une conférence-débat organisée le mardi 7 septembre 2010 à la Maison des Polytechniciens sur le thème : « Le marché des Risques d'entreprise, retournement ou continuité ? ».**

Les marchés des risques d'entreprise occidentaux sont tous baissiers, sans retournement de cycle en vue à court terme. Le marché de l'assurance des grands risques reste compétitif pour les risques de qualité. Toutefois certains aléas, d'ores et déjà difficiles à garantir dans des conditions satisfaisantes, risquent de poser problème dans le cadre de Solvency II.

La qualité des résultats techniques des assureurs sur le segment du risque d'entreprises, et la concurrence vive qui règne sur ce segment ne laissent pas envisager de retournement de marché à l'horizon 2011. Cette affirmation doit être cependant nuancée par le fait que l'instabilité des marchés financiers et les incertitudes liées à la conjoncture économique exercent une pression importante sur les assureurs en termes de résultat technique. Des catastrophes naturelles ou industrielles majeures pourraient dans ce cadre suffire à déclencher un retournement de marché.

Le conseil de Gras Savoye aux entreprises serait de profiter des conditions du marché en essayant de les contractualiser pour la durée la plus longue possible, de poursuivre les efforts sur l'amélioration des couvertures et l'optimisation de la gestion. Il semble également primordial de continuer les investissements de prévention, dans tous les domaines de risque. Gras Savoye, qui dispose d'équipes spécialisées dans ce domaine, est à la disposition des entreprises pour les conseiller et les aider à développer une approche de réduction du « coût total du risque ».

DOMITILLE MARCHAL-LEMOINE



© Mobilographie Thomas Dudan

Contact : Renaud de Pressigny  
<renaud.de.pressigny@grassavoye.com>

Pour plus d'informations : [www.grassavoye.com](http://www.grassavoye.com)

**Patrick Lucas, Président Directeur Général de Gras Savoye a accueilli les invités et ouvert les débats puis sont intervenus:**

- Luc Malâtre, Directeur Général Délégué de Gras Savoye "Les grandes tendances des marchés mondiaux de l'assurance et de la réassurance".
- Paolo Crestani, Directeur du Département Risques et Solutions de la Direction des Grandes Entreprises de Gras Savoye "Evolution du marché français des grands risques"
- James Nicholson, Managing Director - Corporate Risk Solutions Willis Limited "Le marché de Londres : quelles opportunités?"

- Rick Jensen, Managing Director - Willis International "Les tendances du marché nord américain"
- Jean-Luc Debièvre, Directeur du Département Risques Financiers et Politiques de Gras Savoye "Le marché de l'assurance Risques Politiques"
- Olivier Nezry, Directeur Général de Gras Savoye Crédit, "Le marché de l'assurance crédit"
- Philippe Maximin, Directeur du Département Retraite et Prévoyance de Gras Savoye "La réforme des retraites : quels impacts financiers pour l'entreprise?"
- Renaud de Pressigny, Directeur Général Adjoint de Gras Savoye a présenté et animé cette conférence-débat.

## FOCUS

### Risques politiques, assurance crédit, réforme des retraites

#### Le marché des risques politiques.

2009 a été une année record pour les sinistres, largement supérieurs aux primes pour la première fois depuis 30 ans. Les capacités du marché ont largement augmenté (+ 40% entre 2006 et 2010), ce qui accroît les possibilités de placement d'opérations de montants importants. Les assureurs sont plus nombreux sur ce marché (35 en 2010, soit 6 de plus qu'en 2006) ce qui ouvre de nouvelles opportunités également sur les pays difficiles et stimule la concurrence entre les assureurs.

La place de Paris est actuellement en plein développement et se situe désormais juste après la place de Londres, renforçant ainsi la vision française dans l'appréciation d'un risque pays et permettant dans certains cas de placer la totalité d'une opération sur le marché français. Gras Savoye et Willis sont le premier courtier mondial sur ce segment, et travaillent en partenariat étroit, pour leurs clients, sur les marchés mondiaux.

Contact : Jean-Luc Debièvre <jean.luc.debievre@grassavoye.com>

#### Le marché de l'assurance crédit

Après les années 2008 et 2009 qui ont été particulièrement difficiles pour les assureurs crédit « court terme » avec une augmentation importante des impayés indemnisés et un tassement des primes du fait de la baisse de l'activité économique, le marché reprend de manière favorable et différente. Les ajustements effectués pour faire face à la crise ont favorisé à la fois la recherche de schémas alternatifs proposant une rétention (plus ou moins grande) de la part de l'assuré et en contrepartie une plus grande autonomie de celui-ci dans la gestion du contrat et une plus grande acceptation des schémas multi assureurs ou avec intégration d'une captive.

La disparition, programmée à fin 2010, des dispositifs publics CAP va entraîner un report des capacités sur le marché privé. Enfin, l'orientation du commerce mondial vers de nouveaux leaders (Inde, Brésil, Chine) va générer de nouvelles problématiques. On constate en outre une convergence du marché de l'assurance crédit vers le marché IARD.

Le marché de l'assurance crédit compte de nombreux intervenants ; il est néanmoins un marché de niche très concentré autour de trois acteurs principaux, dont deux sont français. Gras Savoye Crédit peut faire bénéficier ses clients d'une expérience longue sur ce secteur.

Contact : Olivier Nezry <olivier.nezry@grassavoye.com>

#### L'impact de la réforme des retraites sur les régimes d'entreprise.

L'évolution démographique et l'étude de la pyramide des âges montrent l'urgence de réformer le système des retraites par répartition à la française. La réforme en cours va inciter les entreprises à repenser leur politique en faveur de l'emploi des seniors, renforcer la préparation des retraites en amont et revoir tous les passifs sociaux avec les DRH. (cf article page 4)

Contact : Philippe Maximin <philippe.maximin@grassavoye.com>

# Gestion et Contrôle des risques : l'expérience unique de PSA Peugeot Citroën

**L'industrie automobile est en pleine mutation et se doit avec la crise de relever de nouveaux défis. Dans un contexte exigeant, PSA Peugeot Citroën se mobilise et affirme son ambition en quatre axes forts :**

« **Un coup d'avance pour ses services et produits** »,  
 « **Un Groupe Global** »,  
 « **Vers l'Excellence opérationnelle** »,  
 « **Un Développement responsable** ».  
**Comment cette vision s'inscrit-elle dans la politique de gestion des risques du grand groupe automobile ? Pascal Nicolas, Directeur Gestion et Contrôle des risques a accepté d'expliquer à G.Scope les missions et l'organisation de son équipe, au regard de cette ambition.**



pilotage permanent et opérationnel, intervenant concrètement dans le processus de décision, et ceci jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise. Pour preuve, chaque mois, lors du CDG réuni en *obeya* (\*), nous faisons une revue du "Top Risques Groupe" et surtout de l'état d'avancement des plans d'action destinés à mettre nos risques sous contrôle.

**Comment ce dispositif s'inscrit-il dans votre mission et dans votre organisation ?**

Au travers d'une de ses 4 entités, la DGCR est tout d'abord concepteur d'une démarche groupe qui doit « percoler » à tous les niveaux de notre organisation. Il s'agit ici de faire en sorte que toutes les directions appliquent un seul et même processus

itératif de gestion et contrôle des risques, soutenu par des standards et un système d'information dédié conçu en interne avec notre direction informatique. En ce moment, la DGCR met la touche finale à la formalisation de la démarche dont le livrable est un Système de Management Global des Risques, contributeur de notre efficacité opérationnelle.

**Comment mobilisez-vous vos relais internes dans les directions ?**

Un deuxième service de la DGCR, le pôle ARCI (Animation du Réseau Contrôle Interne) est en charge du déploiement opérationnel du SMGR au sein des 15 directions rattachées à la présidence, étant précisé que chacune de ces 15 directions dispose d'un « Risk Controller ». Ce pôle, en relation permanente avec les directions propriétaires de risques, les accompagne dans le déploiement de la démarche. Il en collecte, vérifie et consolide les informations. C'est en particulier à partir de ce suivi que le pôle ARCI élabore « le Top Risques » sur lequel échange chaque mois le Comité de Direction Générale. L'équipe ARCI s'assure de la bonne appropriation du SMGR par les directions. Accompagnement et vérification

sont les maîtres mots de ce pôle qui participe à la vision globale de nos vulnérabilités... Dimension importante pour anticiper et avoir ainsi un « un coup d'avance ».

**Votre direction compte 2 autres pôles : Gestion des Risques en Etablissement et Ingénierie (GREI) et Assurance des Risques (ASRI) ?**

Comme son nom l'indique, le troisième pôle dit de Gestion des Risques en Etablissement et Ingénierie se consacre plus particulièrement à nos sites de production, logistiques, commerciaux ou tertiaires. Il anime la partie *Bottom Up* de notre SMGR, notamment via son réseau de Risk Managers d'Etablissement avec toujours en ligne de mire la sécurisation de nos actifs corporels et la continuité d'exploitation de nos sites. C'est un pôle d'expertise, par exemple en matière de prévention incendie des risques industriels, mais aussi en matière de contrôle

d'accès, voire de maîtrise des informations sensibles.

L'équipe Gras Savoye connaît bien le quatrième pôle de la DGCR, celui des Assurances. Il a pour mission de transférer au meilleur rapport qualité/prix sur le marché mondial les risques assurables que le groupe souhaite ne pas conserver. Si nous pratiquons bien sûr l'auto-assurance et disposons aussi d'un outil captif, l'assurance est et restera un élément essentiel à la démarche de maîtrise globale de nos risques.

**La gestion et le contrôle des risques apparaissent comme un sujet stratégique. Comment cela influence-t-il votre mission ?**

Plus modestement, je préfère dire que la gestion et le contrôle des risques sont un outil parmi d'autres au service d'une stratégie, capable d'accompagner le groupe dans ses ambitions. A la DGCR, notre nouveau slogan résume bien notre état d'esprit :

entreprendre, c'est prendre des risques, en assurer la maîtrise c'est contribuer à la performance du Groupe PSA.

**L'industrie automobile est à un tournant de son histoire avec de nouveaux défis : environnement, international, nouvelle forme de mobilité, quelle analyse faites-vous de ces nouveaux enjeux ?**

Ces enjeux ne doivent pas être perçus comme des éléments de contexte négatifs. Il s'agit bien au contraire de formidables opportunités que le groupe PSA intègre avec confiance dans sa stratégie.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-LISE FONTAN

*Obeya (grande salle en japonais) : lieu où le manager conduit avec son équipe le pilotage de son activité. On s'y réunit debout et on y utilise les principes du management visuel pour suivre les actions engagées et faire apparaître les écarts éventuels par rapport à l'objectif afin de prioriser leur traitement.*



Peugeot 207, escapade en dynamique.

© PSA

## L'usurpation d'identité : un nouveau risque à couvrir pour l'assurance

Face aux cas de plus en plus fréquents d'usurpation d'identité, des solutions de protection des individus sont nécessaires et peuvent être mises en place via l'assurance. Gras Savoye, courtier innovant, réfléchit à ces couvertures possibles.

**D**ANS la vie réelle et physique, l'identité est affirmée à la naissance : attribution d'un nom par les parents et ADN individuel. Ce sont les deux principaux attributs de chaque personne qui permettent de la différencier des autres et d'affirmer avec certitude son identité en cas de doute. Dans le monde numérique, en revanche, il est possible d'avoir plusieurs identités, puisque seuls un identifiant choisi par soi et un mot de passe permettent la reconnaissance d'un individu. Il est aussi plus facile de les perdre (oubli de mot de passe) ou d'être victime d'usurpateurs...

L'évolution de nos modes de consommation et le développement de la communication numérique a donc ce corollaire : dans un monde ultra mobile, ultra accessible, ultra simple, ultra convivial, il devient difficile de garantir la sécurité des données personnelles des individus.

Quelques cas récents d'usurpation ont été très médiatisés et ont attiré l'attention sur ce risque. Albert Gonzalez a été condamné le 25 mars 2010 à 20 ans de prison pour avoir organisé aux Etats-Unis une fraude touchant 135 millions de cartes de crédit entre 2005 et 2007. En France en septembre 2008, c'est le compte courant de Nicolas Sarkozy qui a été piraté et en juin 2010, un jeune hacker a été condamné après avoir piraté le compte Twitter de Barack Obama. La recrudescence de ces fraudes encourage une augmentation considérable des investissements pour garantir la sécurité des transactions et des portails web...

### L'identité numérique : une vulnérabilité certaine.

Nos identités numériques sont donc désormais multiples : il faut un identifiant pour accéder à ses comptes, un pour accéder aux réseaux sociaux type Facebook, un pour l'adresse mail,

un autre pour les paiements en ligne... Et l'on multiplie ainsi les points de vulnérabilité.

En mars 2009, l'OCDE publiait un rapport alarmant intitulé « Online Security Theft ». Quelques mois plus tard, le gouvernement français décidait d'inscrire dans un projet de loi un délit spécifique d'usurpation d'identité, défini comme le fait de prendre délibérément l'identité d'une autre personne, généralement dans le but de réaliser une action frauduleuse. Une étude publiée par le Credoc en 2009, et largement relayée dans les médias, analysait les raisons de l'explosion des usurpations d'identité. Elle révélait qu'il y a plus d'usurpations d'identité chaque année en France que de cambriolages à domicile et vols de véhicules : 210 000. Dans 74% des cas, ces fraudes ont été commises

pour utiliser des services bancaires comme débiter un compte courant (52% des cas) ou contracter un emprunt (22% des cas). Accentuant l'effet de ces chiffres, des reportages ont montré comme il était facile de contourner les règles de sécurité mises en place. Les fraudes semblent d'autant plus faciles à réaliser que l'on retrouve les relevés bancaires des particuliers dans 20% des poubelles fouillées par le CREDOC.

Les usages changent peu à peu, mais lentement...

### Quelle solution de protection face à ce risque ?

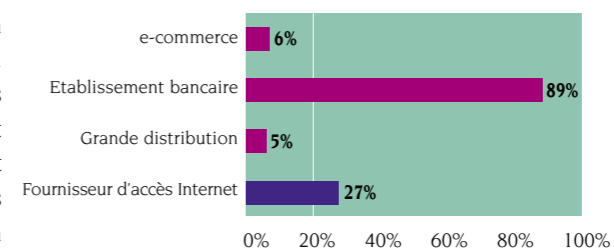
La médiatisation de ce risque est elle-même une menace : elle va obliger les établissements à investir très lourdement dans les outils de sécurité et alourdir les processus commerciaux. C'est cependant aussi une opportunité : la sécurité

est un service comme les autres mis en place d'abord au profit de la protection des consommateurs. Gras Savoye s'efforce de trouver une réponse d'assurance spécifique et innovante à ce besoin.

La Direction des Institutions Financières et Ingénierie de Distribution (DIFID) a mené une étude sur un panel de clients bancaires ayant déjà une assurance pour le vol de carte bancaire.

94% des clients s'estiment concernés par le vol de données personnelles ; l'étude du Credoc révélait que 75% des Français en avaient déjà entendu parler : la clientèle bancaire paraît donc plus informée et sensible à ce risque. 23% des personnes interrogées déclaraient spontanément qu'ils souscriraient volontiers une assurance spécifique, et 89%

LÉGITIMITÉ DES DISTRIBUTEURS



estimaient que le banquier serait légitime à vendre ce type d'assurance. En effet, les deux premières conséquences d'une usurpation d'identité pour un particulier sont le préjudice financier (coût moyen autour de 2229 euros) et la nécessité de prouver son identité, ce qui est difficile pour 3 personnes sur 10.

### Des prestations à développer

Les prestations à mettre en œuvre dans un produit sont donc l'assistance d'urgence - que dois-je faire ? À qui m'adresser ? Comment limiter la fraude ? - mais aussi un accompagne-

ment juridique comprenant la prise en charge des frais d'avocat, le remboursement des frais financiers directs et la conduite d'expertises permettant de prouver la bonne foi et la bonne identité de la victime.

Un produit d'assurance contre l'usurpation d'identité est une solution possible, déjà expérimentée avec succès aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. Elle peut voir le jour rapidement auprès des distributeurs qui ont par leur métier et leur positionnement un lien avec la sécurité des informations. Les banques paraissent être en France un fournisseur naturel de solutions de protection : du coffre-fort pour protéger les bijoux de famille à la télésurveillance pour protéger la maison il n'y a pas un domaine de la vie privée qui ne trouve sa protection dans l'agence

bancaire. 30% des clients citent spontanément aussi les fournisseurs d'accès à Internet, en inscrivant le produit dans la continuité des solutions de sécurité informatique qu'ils commercialisent. Et l'on peut s'attendre à voir rebondir le sujet auprès des réseaux sociaux, tant les exemples de piratage de comptes

Facebook, Twitter, Meetic (...) se développent...

Les équipes de Gras Savoye ont réfléchi à un produit d'assurance pour couvrir ce risque réel d'usurpation d'identité... Adapter les couvertures proposées aux particuliers à l'évolution de leur environnement social et technologique, c'est aussi un service à haute valeur ajoutée qu'un courtier doit savoir proposer...

DOMITILLE MARCHAL-LEMOINE  
Contact : François Lanavere,  
<francois.lanavere@grassavoye.com>

# Traque des œuvres d'art



**Arsène Lupin, gentleman cambrioleur amateur de belles choses, a de nombreux successeurs dont les opérations plus ou moins audacieuses et rocambolesques font régulièrement la une des médias... Face à ces délits, quelles sont les mesures prises pour protéger et traquer les œuvres et objets d'art ?**

**P**LUSIEURS opérations plus ou moins spectaculaires ont été très médiatisées récemment : le vol des « Choristes » de Degas au Musée Cantini de Marseille fin 2009 ou la disparition de cinq toiles de grande valeur (Picasso, Matisse, Braque, Léger et Modigliani) du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris dans la nuit du 19 au 20 mai dernier, mettant ces délits un peu plus sous le feu des projecteurs...

Les vols d'objets et d'œuvres d'art sont toujours graves en ce qu'ils portent atteinte au patrimoine culturel du pays concerné. La France est avec l'Italie l'un des pays les plus touchés par ces délits, même si ces derniers ont diminué de 75% en dix ans, en partie grâce à la politique de contrôle et de répression mise en place. Les œuvres volées sont certes le plus souvent retrouvées et rendues à leurs propriétaires (parfois plusieurs années plus tard), la mise en place d'organismes de traque et de surveillance du trafic des objets artistiques permettant d'empêcher le plus souvent qu'elles sortent des frontières ou soient revendues.

© Bob Krist / Corbis

## Une procédure de recherche et de recensement adaptée.

Dès qu'il y a vol d'un objet ayant une grande valeur artistique, son propriétaire déclare ce vol à la police, qui alerte l'OCBC, Office Central de Lutte contre le Trafic des Biens Culturels. Cette structure a pour mission de centraliser et d'exploiter tous les renseignements opérationnels disponibles en France, et d'assurer la coopération avec ses homologues étrangers, notamment par le canal de l'Organisation internationale de police criminelle. L'OCBC a aussi mis au point et gère une banque de données informatiques, TREIMA, qui recense l'ensemble des biens culturels signalés volés en France ou à l'étranger. Cette base est dotée d'un logiciel de recherche par similarité visuelle, qui permet à n'importe quel policier ou douanier, même sans connaissance artistique, de reconnaître très rapidement une œuvre fichée grâce à ses qualités visuelles.

La fréquence de ces vols a donc ralenti ces dernières années, chez les particuliers mais encore davantage dans les musées. Les œuvres exposées dans les musées français sont généralement considérées comme des Biens de l'Etat (collections nationales) et ne sont par conséquent pas assurées, suivant l'usage « l'Etat est son propre assureur ». Les œuvres présentées au public lors des grandes expositions temporaires bénéficient, elles, de sécurité active et passive adaptée à chaque cas et sont donc plus protégées.

Les œuvres sont toujours retrouvées, quand elles le sont, par le biais d'une indication transmise à la police ou à une personnalité artistique proche de l'établissement cambriolé. Dès qu'elles sont restituées, une constatation de l'état de l'œuvre est réalisée afin de déterminer les dommages subis pendant la séquestration, permettant de faire restaurer l'œuvre, à la charge de la compagnie d'assurance si elle est assurée. Une procédure spéciale s'applique aux œuvres des collectivités publiques, en raison de la clause d'inaliénabilité.

Les œuvres volées dans les musées sont le plus souvent retrouvées dans le pays du vol. Celles dérobées chez des particuliers ou dans des galeries sont le plus souvent retrouvées à l'étranger.

## La protection des œuvres et objets d'art et la prévention des sinistres.

Gras Savoye Fine Arts est le courtier d'une très grande majorité d'établissements publics ou de musées en France, et participe à la réalisation d'environ 3000 expositions par an. Les sinistres les plus fréquents ne sont pas le vol mais les dommages accidentels résultant des manipulations pendant les opérations de transport, emballage, accrochage... Les événements assurés sont très variés : des expositions de toutes tailles jusqu'à la présentation d'œuvres d'art venant de pays à risque ou d'une valeur supérieure à plusieurs dizaines de millions d'euros. Les approches de garantie sont donc adaptées au cas par cas avec des assureurs spécialisés et peu nombreux, mais dont la fiabilité et la capacité financière doivent être éprouvées.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le courtier doit savoir être réactif. C'est ainsi que les équipes de Gras Savoye Fine Arts ont dû trouver récemment en 24 heures une garantie pour un tableau français qui partait de Paris pour l'Italie et retour, œuvre évaluée à 160 millions d'euros...

En partenariat avec un assureur spécialisé, Gras Savoye Fine Arts a aussi mis en place une procédure d'audit glo-

bal pour les musées français, qui s'inscrit dans la mission de conseil et d'aide à la décision du courtier. Cette démarche permet de contribuer à l'amélioration de la sécurité et des conditions de conservation des œuvres à l'occasion d'expositions temporaires ou pour les collections permanentes. Cet audit est réalisé en liaison avec Sageris, société d'assistance à la gestion des risques de Gras Savoye.

DOMITILLE MARCHAL-LEMOINE



**Gras Savoye Fine Arts, c'est  
11 collaborateurs,  
3000 expositions par an,  
20 000 certificats d'assurance  
par an, 300 à 350 sinistres  
traités par an,  
Le courtier de nombreux  
musées en France.**

# Sarah Darwin

Sarah Darwin est l'arrière-arrière petite-fille de Charles Darwin. Biologiste, titulaire d'une thèse sur les tomates des Galapagos, elle est partie, à l'invitation de la chaîne néerlandaise VPRO, faire un tour du monde sur les traces du Beagle de son ancêtre. Un documentaire a été réalisé et diffusé sur ce voyage, et un site internet créé : <http://beagle.vpro.nl>

Sarah est une femme passionnée par son sujet, sa voix est chaude - et exceptionnelle : elle a été reconnue comme LA voix à diffuser pour accélérer la pousse des tomates lors d'une très sérieuse étude du Royal Horticultural Society!

Sarah est déterminée à faire passer le message que nous devons prendre meilleur soin de l'avenir des espèces vivantes et de notre planète. G.Scope l'a rencontrée.

## SARAH, QUEL ÉTAIT LE BUT DE CE VOYAGE SUR LE BEAGLE ?

Ce sont les expériences réalisées par Charles Darwin lors de son voyage autour du monde qui lui ont permis de prendre conscience de sa théorie sur l'origine des espèces. Notre but, 150 ans après la publication de son ouvrage de référence, était d'étudier l'avenir des espèces. Nous avons donc décidé de suivre ses traces, en nous concentrant sur l'Amérique du Sud où il a vécu des expériences décisives. Nous avons voyagé sur la même route, vers les endroits précis qu'il avait décrits et rencontré des spécialistes qui pouvaient commenter les expériences de Darwin.

## QUELLES ONT ÉTÉ VOS PRINCIPALES DÉCOUVERTES ?

J'ai découvert que les lieux avaient considérablement changé depuis le voyage de Charles Darwin. Au Brésil, nous sommes allés visiter la forêt tropicale qu'il avait décrite : il n'y avait plus de forêt du tout à cet endroit ! Le bruit des insectes et des oiseaux a été remplacé par celui de la rue et des voitures. Nous avons dû conduire une demi-heure pour trouver une forêt, qui n'est plus du tout tropicale car les plants de soja, tabac et bambou ont remplacé les arbres qui poussaient naturellement ici.

Dans la Terre de Feu, les populations aborigènes avaient un langage

développé, sophistiqué et une connaissance particulière du milieu qui leur permettait de vivre sur ces terres hostiles. Les Européens ayant envoyé des missionnaires pour les « éduquer », ils ont été peu à peu intégrés au mode de vie occidental et nous avons pu observer l'extinction de ce peuple. Et dans la forêt nous avons senti qu'il manquait un pan de l'écosystème : le groupe humain ! Cela nous a fait prendre conscience que nous perdons constamment des peuples et des langues... La capacité pour un être humain de vivre en harmonie dans ce milieu hostile est perdue pour toujours...

## CE VOYAGE S'EST TERMINÉ IL Y A QUELQUES SEMAINES. QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS FRAPPÉE ?

Ce qui m'a le plus frappée : avec le progrès, nous perdons dans nos sociétés le savoir survivre ! Les habitudes aborigènes qui surprenaient les occidentaux il y a 200 ans n'étaient que leur manière de survivre... Un autre point d'inquiétude est la gestion de l'eau. A Lima, au Pérou, 2 millions de personnes vivent dans des zones urbaines sans accès à l'eau potable, approvisionnées par camions, avec les problèmes d'hygiène que vous pouvez imaginer. Il y a en outre une vraie menace maintenant sur le Pérou avec les fontes des glaciers des Andes : nous avons rencontré un expert qui a éclaté en



© Hans Fels

larmes lorsqu'il a vu le peu de neige éternelle qui reste sur les sommets... Le risque que cette région se retrouve avec des problèmes d'approvisionnement en eau est désormais plus que réel. Et de l'autre côté de la Cordillère, la forêt amazonienne sera également touchée dans son écosystème. C'est un tel danger pour les 30 ans à venir ! Les gens vont devoir migrer en masse car leurs terres deviendront hostiles...

## APRÈS CE PÉRIPLE ET TOUTES LES EXPÉRIENCES QUE VOUS AVEZ VÉCUES, POURRIEZ-VOUS NOUS DONNER VOTRE DÉFINITION DU RISQUE ?

Il y a environ 20 ans, je vivais dans la Forêt Amazonienne. Quand vous vivez dans un milieu étranger, vous

devez en apprendre les règles : identifier les serpents venimeux, les scorpions, les tiques etc. Je pensais alors « comment peut-on vivre ici, c'est tellement dangereux ! »... Puis j'ai parlé aux personnes qui vivaient là, et leur ai expliqué que je vivais normalement à Londres. Ce à quoi ils ont répondu : « comment pouvez-vous vivre là-bas ? Ce doit être si dangereux ! »... Pour moi, le risque, c'est la peur de l'inconnu !

## QUEL EST LE PLUS GRAND RISQUE QUE VOUS AVEZ JAMAIS PRIS ?

Quand je fais des recherches en extérieur, être seule dans l'immensité de la nature suppose toujours le risque de se perdre...

Dans un domaine plus quotidien,

j'emène tous les jours mes deux fils à l'école sur mon vélo : un devant et un derrière ! C'est un risque pour nous trois, car on ne sait jamais ce qui peut se passer avec les voitures !

## QUEL EST, SELON VOUS, LE PLUS GRAND RISQUE DE DEMAIN ?

C'est l'expérience que nous faisons sur notre planète ! Nous poussons l'exploitation des ressources naturelles au maximum, ce qui représente un risque majeur ! Le changement climatique est un grand risque. La façon avec laquelle nous traitons notre planète est le plus grand risque !

DOMITILLE MARCHAL-LEMOINE



© Alexandre Durand

Alexandre Durand dessine avec le procédé photographique. Ces « Bonhommes Bleus » résultent de l'enregistrement sur la pellicule d'une lumière mobile afin d'obtenir un pur tracé lumineux. Il crée des personnages filaires, lumineux, déboussolés, presque surpris de se retrouver dans notre monde. De

par leur intangibilité, ces personnages transfigurent notre quotidien et nous donnent à voir une autre réalité, ni plus belle ni plus laide mais éclairée d'une représentation nouvelle.  
[http://www.lentreprise.net/Alexandre\\_Durand.htm](http://www.lentreprise.net/Alexandre_Durand.htm)  
<http://www.galeriewaltman.com/>